



**5<sup>e</sup> Journée d'études  
des jeunes chercheurs  
du LabEx HASTEC**

**Mardi 25 avril 2017**  
École Pratique des Hautes études

**haStec**

Laboratoire d'Excellence  
Histoire et anthropologie  
des savoirs, des techniques  
et des croyances



École Pratique  
des Hautes Études



PSL  
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

**Compte-rendu  
de la 5<sup>e</sup> journée des Jeunes Chercheurs  
du LabEx HASTEC**

*Journée présidée par  
Philippe Hoffmann, directeur du LabEx HASTEC*

*Organisation scientifique*

**Marie Brualla** (HASTEC – IHMC)

**Leonardo Ariel Carrió Cataldi** (HASTEC – CAK)

**Cyril Lacheze** (HASTEC – IHMC)

et

**Sylvain Pilon** (coordinateur du LabEx)

**Sessions d'étude**

- I. ANTHROPOLOGIE, HISTOIRE NATURELLE ET SAVOIRS DU CORPS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**
- II. TRADUIRE, COMPILER, ÉDITER AU/LE MOYEN ÂGE**
- III. OUVRIR LES ARCHIVES POUR UNE (AUTRE) HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES**
- IV. LE SAVOIR PAR L'OBJET : ÉCRITURE, PIERRES ET CYLINDRES**
- V. HISTOIRE DES TECHNIQUES, HISTOIRES DE RÉSEAUX**

**L'image anthropologique au XIX<sup>e</sup> siècle :  
entre écriture savante et lecture poétique**

---

Sébastien MEYER

doctorant 2016,

Centre Alexandre Koyré (CAK)



1- Prosper Mérimée (d'après Laurent-Charles Maréchal), *Bohémienne des Vosges*, 1845, aquarelle offerte à Gobineau, Strasbourg, Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

L'image anthropologique constitue un point important de la thèse que j'ai initiée il y a quelques mois, dans le cadre de laquelle je me propose d'interroger les modalités de la construction politique, savante et artistique d'une figure et d'une identité bohémiennes archétypales, en décalage avec l'importante diversité des populations réunies sous l'ethnonyme de « Bohémiens ». Les premières recherches effectuées dans ce sens m'ont conduit à interroger les productions figuratives collectées au prisme d'enjeux savants, car il m'est rapidement apparu que leur exécution relevait simultanément d'une proposition poétique et d'une tentative d'objectivation scientifique.

Pour décrypter le corpus iconographique élaboré jusqu'à présent, il s'est donc agi de se tourner vers l'histoire de l'anthropologie, étroitement liée, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle naturaliste, à une vaste entreprise d'inventaire et de classification des « races » humaines, où le champ visuel joue un rôle cardinal dans la constitution d'un savoir anthropologique axé sur l'étude des physionomies, des mœurs et des costumes des « races » composant le genre humain.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'image anthropologique est ainsi collectée par diverses instances de sociabilité scientifique. Musées publics, sociétés savantes et amateurs l'envisagent comme un dispositif d'expérience et d'expertise, un mode d'administration de la preuve permettant la mue de croyances en savoirs. Or, bien qu'objectivante, cette médiation technique est parfois historiée et esthétisée, et répond d'une sensibilité romantique, poétique et politique. Ainsi, aquarelles, sculptures et photographies – à la fois documentaires et artistiques – s'affirment comme des objets hybrides au statut incertain.



2- Charles Cordier, *Chinoise*, 1853, bronze, Paris, Musée de l'Homme (dépôt au Musée d'Orsay).

Leurs exécutants se caractérisent par leur diversité d'état, du voyageur à l'artiste-technicien de profession, convoqué en raison de son savoir-faire. Ce dernier ambitionne d'ailleurs de « rendre service à la science » (Théodore Valerio), et c'est ainsi que sa production est réceptionnée par un large segment de la critique d'art comme de la classe savante.

Pluriels, les supports mobilisés répondent d'un paradigme visuel dont la codification est progressive, et révélatrice d'une scientificité évolutive et débattue. À terme, ce segment de ma recherche devrait permettre, idéalement, d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'anthropologie, étayée par les études visuelles.



3- Jacques-Philippe Potteau, *Portrait anthropologique de Jacob Hoffmann, 27 ans, Bohémien né en Alsace, 1865, Paris, Musée du quai Branly.*

\*\*\*

## Du « positivisme » thérapeutique ? Savoirs et croyances médicales océaniques dans les écrits des médecins coloniaux

---

Marie BRUALLA

doctorante 2015

Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (IHMC)



1- *Médecins européens à Tahiti, 1880, Archives Tahiti Pacifique Magazine, 2004.*

Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, les médecins militaires de la marine et des colonies, portés par les théories hygiénistes et leur volonté de mener à bien la « mission civilisatrice de la France », constituent un front pionnier sanitaire en Océanie, où la construction de savoirs savants va de pair avec la découverte et la prise de possession des territoires. Si leurs productions variées, – articles médicaux, thèses, carnets personnels, littérature –, témoignent d'un rapport de domination, celui-ci n'est pourtant pas sans ambiguïtés.

Lors de cette journée, j'ai donc voulu étudié ce que ces sources nous apprennent sur le désintéret supposé des médecins vis-à-vis des populations et de leurs médecines traditionnelles, désintéret qui en réalité m'est apparu beaucoup plus comme une incompréhension mutuelle, n'excluant toutefois pas une certaine curiosité.



Sorciers, maladies totémiques ou malédictions, plantes usuelles... qu'il s'agisse d'éradiquer les croyances et pratiques de soins jugées primitives, inefficaces voire dangereuses, ou de composer avec elles, les médecins militaires cherchent à les connaître et à les comprendre. Je me suis donc intéressée à l'approche des sources sur la question de la médecine indigène, et sur le fait que les thématiques qui y sont privilégiées, et les façons de les aborder, nous en apprennent au moins autant, sinon plus, sur leurs auteurs et sur leur vision de la santé que sur les populations étudiées.

Dans une perspective médicale globale où l'épidémiologie est indissociable de la géographie médicale, les médecins coloniaux portent un regard tiraillé entre préjugés, jugements moraux et hygiénistes d'un côté, et, de l'autre, curiosité voire bienveillance (souvent teintée de condescendance) pour les populations qu'ils côtoient et leurs traditions. Ils s'étonnent souvent de constater l'efficacité voire la haute technicité de certains traitements, mais n'en gardent comme potentiellement utile que tel ou tel élément de la pharmacopée indigène. Leur conception du corps biologique, en biomédecine, vient se heurter à la conception radicalement différente de la santé en Océanie, où la maladie est l'expression d'un problème non seulement somatique mais surtout psychique, social et environnemental.

Enfin, les balbutiements de la médecine tropicale et l'isolement de ces colonies impliquent la mise au point d'ajustements empiriques pour faire face à des situations sanitaires difficiles, ce qui m'a ainsi permis de reconsidérer l'effectivité de la domination de la France via sa politique sanitaire dans les colonies océaniques.



Dame Tahua de Tahiti en 1885.  
(Ph. Stuart Wortley, arch. TPM)

2- Dame Tahua (guérisseuse) de Tahiti, 1885, dans « *Tiurai, grand guérisseur tahitien* », Tahiti Pacifique Magazine, 2004.



3- « Une séance de vaccination en plein air », Léon Collin, *Mission aux Loyalty*, 1914, (ANOM / Criminocorpus).

Finalement, il n'y a pas vraiment d'évolution des perceptions entre 1860 et 1945, ni même après : malgré des résistances locales, et peut-être identitaires, la biomédecine est la seule acceptée et reconnue comme valable. Il n'y eut ainsi pas de « décolonisation sanitaire » en Océanie française, où le corps médical et la politique sanitaire s'appuient exclusivement sur l'élément occidental.

« La reconnaissance des savoirs thérapeutiques autochtones s'arrête là où le type de savoir hégémonique impose ses critères de crédibilité » (M. SINGLETON, « L'ethnomédecine est-elle ethnocidaire ? », L. PORDIÉ, *Panser le monde, penser les médecines : traditions médicales et développement sanitaire*, Karthala, Paris, 2005).

## II. TRADUIRE, COMPILER, ÉDITER AU/LE MOYEN ÂGE

### Du *folium* à la page web : la mise en ligne du *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré

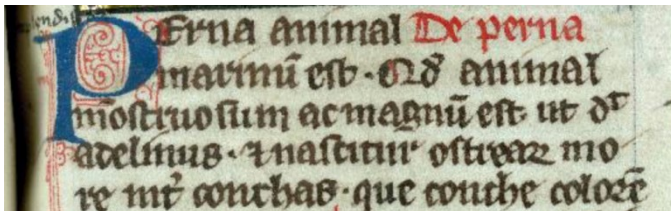
Mattia Cipriani

post-doctorant 2016

Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT)

La communication présentée à l'occasion de cette 5<sup>e</sup> édition de la Journée des Jeunes Chercheurs du LabEx HASTEC comportait deux parties.

La première a traité de la vie et l'œuvre du dominicain brabançon Thomas de Cantimpré (1200/01-1270/71), en portant une attention particulière à l'objet du projet postdoctoral : le *Liber de natura rerum*, une encyclopédie sur la nature rédigée pour les Prédicateurs, qui connut un énorme succès médiéval dès sa diffusion (mais à laquelle l'édition de Helmut Boese, 1973, sans apparat, ne rend pas justice). Dans ce contexte, j'ai présenté l'histoire manuscrite et éditoriale du texte, ses versions successives, ainsi que les résultats de mes recherches quant à la "méthode encyclopédique" du dominicain de Cantimpré et l'identification des nombreuses sources qu'il a utilisées pour compiler son œuvre (plus de 121 : par exemple, Aristote, Pline, Isidore, *l'Hystoria Brittonum*, Sextus Placitus Papyriensis,...).

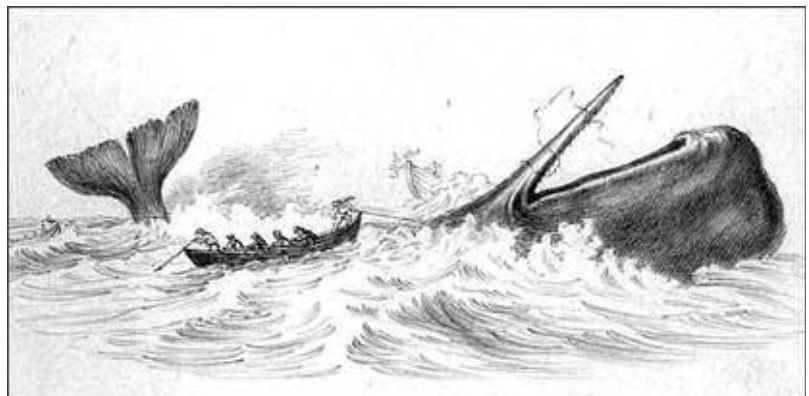


1- Quelques lignes du ms. Valenciennes, BM, 320.

La deuxième partie de la communication a été consacrée à l'approfondissement de résultats de recherches, en particulier ceux qui concernent 1) la collation des nouveaux manuscrits (Valenciennes, Bibl. municipale, ms. 320, et Brugge, Stadtbibl., ms. 410), et la façon dont ils affectent l'édition du texte que

je prépare ; 2) les nouvelles sources identifiées, qui permettent de montrer d'une manière inédite la part originale et personnelle de l'enquête de Thomas de Cantimpré, explorateur de la nature et non pas seulement compilateur.

Dans ce cadre, j'ai montré comment Thomas a utilisé une *Vita* d'Arnulphus de Soissons pour décrire la chasse au cachalot, j'ai expliqué comment il plaçait ses connaissances personnelles dans son œuvre, et j'ai souligné combien la tradition du *Liber de natura rerum* s'avérait beaucoup plus compliquée de celle présentée par Boese.



2- Chasse au cachalot.

Enfin, cette communication a été l'occasion de détailler les prochaines phases du travail, à savoir la mise en ligne sur le corpus SourcEncyMe ([sourcencyme.irht.cnrs.fr](http://sourcencyme.irht.cnrs.fr)) de la nouvelle édition du *Liber* avec les commentaires relatifs à toutes les sources découvertes.



3- Logo du corpus en ligne SourcEncyMe.

\*\*\*

## Nicolas de Reggio et le *De usu partium* de Galien, méthodes de traduction et lexique spécialisé

Colette DUFOSSÉ

post-doctorante 2016

Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM)

Médecin d'origine calabraise, Nicolas de Reggio traduisit l'ensemble de l'œuvre de Galien entre 1308 et 1345 à l'instigation des rois de Sicile, Robert de Naples et Charles II d'Anjou. Parmi ses traductions, celle du *Traité sur l'utilité des parties du corps*, réalisée en 1317 et connue sous le titre de *De utilitate particularum*, revêt une importance particulière, bien qu'il n'en subsiste que trois manuscrits, car il s'agit du seul traité de Galien qui n'ait pas fait l'objet d'une nouvelle traduction à la Renaissance, mais seulement d'un remaniement. Les habitudes de traduction de Nicolas de Reggio sont conformes à celles de son époque : il revendique son souci de proximité avec l'original, en s'efforçant de livrer une traduction « *de verbo ad verbum, nihil addens, minuens vel permutans* », comme il l'écrit lui-même. En effet, sa syntaxe reprend dans la mesure du possible celle de son texte source, multipliant notamment les relatives pour pallier l'usage intensif de la substantivation en grec. Son souci de rester proche de son texte source le conduit à multiplier les néologismes, simples translittérations, création de dérivés et de composés modelés sur la structure des termes grecs. La comparaison de son lexique médical avec celui du *Pantegni* de Constantin l'Africain (XI<sup>e</sup> siècle) montre que si ses connaissances en médecine transparaissent, il semble cependant rester traducteur avant tout : s'attachant à reproduire le texte de Galien suivant la méthode très littéraliste en usage au Moyen Age, il résiste à la tentation d'abandonner la terminologie de son texte source pour utiliser celle dont il a l'habitude.



1- Dresde, Db 92-93, *De utilitate particularum*, X, f. 128r; dans *Miniaturen des lateinischen Galenos Handschriften der Kgl. Oeffentlich. Bibl. In Dresden Db. 92-93 in phototypischer Reproduktion, Einleitung und Beschreibung von E.C. van Leersum und W. Martin, Leyde, 1910, planche 8, illustration 29.*

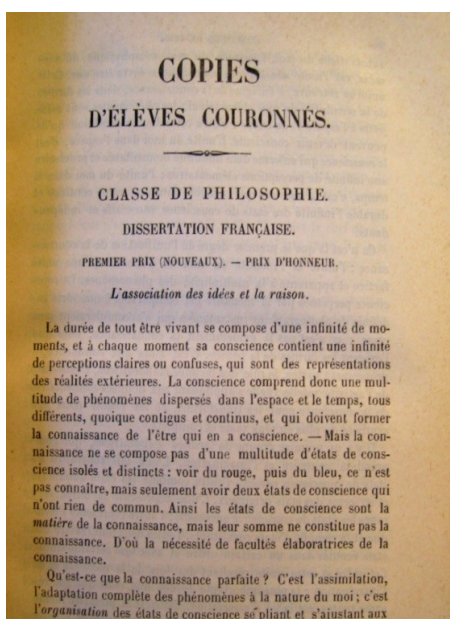


### III. OUVRIR LES ARCHIVES

#### POUR UNE (AUTRE) HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES

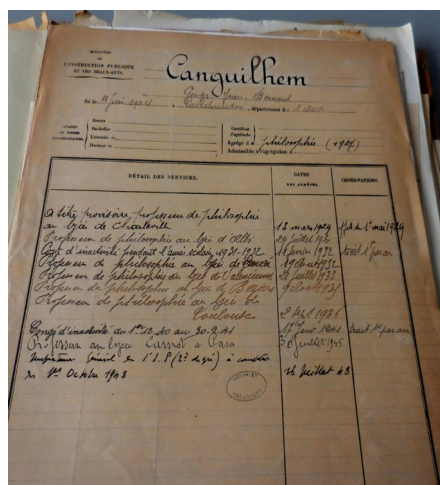
## L'enseignement philosophique en France d'après les Archives Nationales

Thibaud TROCHU  
post-doctorant 2016  
Centre Alexandre Koyré (CAK)

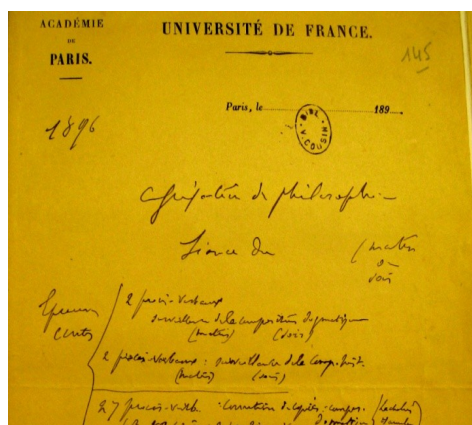


1 - Une copie couronnée au concours général imprimée dans les Annales des concours généraux. Devoirs donnés au concours général des lycées [...] suivis des copies d'élèves couronnées, Paris, Delalain frères.

Qu'est-ce que la philosophie « à la française » ? Cette étiquette souvent utilisée sur le plan international nous semble pouvoir être mise en relation avec l'histoire de l'enseignement philosophique en France depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. L'hypothèse de recherche de ce projet est que cette « discipline-reine » s'est structurée autour d'un exercice scolaire singulier : la dissertation de philosophie. De sorte qu'il convient d'aborder l'histoire de la philosophie et de son enseignement en France, non plus à partir des doctrines et de leur hétérogénéité, mais à partir des pratiques anonymes de notation, d'évaluation et de définition des normes de l'excellence scolaire. Dans la période qui est considérée dans la mémoire disciplinaire comme un « âge d'or », les débuts de la III<sup>e</sup> République, cet exercice a pourtant fait l'objet de vives controverses pédagogiques dont il convient de comprendre les enjeux et les modalités. De là l'examen approfondi des fonds du Ministère de l'Instruction publique aux Archives Nationales (dont 3 les copies couronnées du concours général, les rapports et les procès-verbaux du concours d'agrégation, les rapports d'inspection des enseignants etc.). Par cette enquête dans les archives et sur les controverses, ce travail cherche à questionner :



2- Extrait du dossier de carrière de Georges Canguilhem au Ministère de l'Instruction publique. Archives Nationales, F/17/30242/A.



3- Notes pour établir le procès-verbal du concours d'agrégation de philosophie (de 1896). Bibliothèque Victor Cousin, Papiers Lionel Dauriac, MSVC 370.

la performativité d'un exercice scolaire dans l'espace mental national, 2) l'éthos professionnel des professeurs de philosophie, 3) l'inscription institutionnelle, sociale et politique de cette discipline et son évolution.

\*\*\*

## Pourquoi les sciences humaines ? Archives publiques de la réorganisation de la recherche (1944-1949)

---

Thomas HIRSCH

post-doctorant 2016

Archives Nationales – Ministère de la Culture

À distance de la perception de la Seconde Guerre mondiale comme mise en cause de la modernité, voire comme « retournement » des Lumières, les nombreux versements d'archives qui documentent la réorganisation de la recherche par l'État à partir d'août 1944 – et en particulier le redéploiement du CNRS, visant à devenir le centre de coordination de l'ensemble de la recherche française, publique et privée – témoignent d'un enthousiasme scientifique renouvelé et renforcé, d'une véritable foi en la science, support d'une relance d'une pensée du progrès mise à mal tout au long de l'entre-deux-guerres. Interprétant la défaite de 1940 comme une défaite de l'intelligence, constatant aussi le retard à combler vis-à-vis des États-Unis, de l'Angleterre et de l'U.R.S.S., le directeur de l'institution, le physicien Frédéric Joliot-Curie, aime alors à souligner le caractère absolument crucial de la recherche scientifique : non seulement une bombe tombant sur le « parlement des savants » qu'il constitue, et qui a vocation à devenir « un Conseil d'État pour tout ce qui concerne les questions scientifiques », serait infiniment plus dommageable au pays que la disparition de l'ensemble du gouvernement provisoire, mais le progrès scientifique, condition *sine qua non* pour que la France ne devienne pas à son tour une colonie, ne saurait en aucun cas être freiné par les basses considérations budgétaires du ministère de Finances – dont il voit mal, d'ailleurs, comment il pourrait prétendre s'opposer ou résister à des directives qui émaneraient de la réunion des plus grands cerveaux de la nation.

Porté notamment par un Parti communiste s'affirmant comme le « parti de l'élite et de l'intelligence », et dont Joliot-Curie (comme son successeur en 1946, Georges Teissier), sont membres, cette croyance partagée en l'efficacité politique des sciences concerne aussi celles qui se trouvent alors baptisées « sciences humaines ». Ses promoteurs les plus actifs – parmi lesquels Lucien Febvre, Gabriel Le Bras ou Marcel Cohen – soulignent les services qu'elles peuvent rendre au même titre que les autres ; et, de fait, le CNRS va jouer un rôle clé, par exemple, dans l'essor de la sociologie, qui se pense depuis le tournant du siècle comme une science des sociétés pour la société, et en ce sens comme une science dont la visée dernière serait sociale et politique. Toutefois, le mouvement de reconfiguration des sciences humaines à l'extérieur du CNRS – qui dessine en quelques années le paysage institutionnel du second XX<sup>e</sup> siècle – et le statut problématique de ces sciences au sein même de l'institution permettent d'appréhender la situation complexe et incertaine qui les caractérisent.



1 – Entrepôt des Archives Nationales, à Pierrefitte-sur-Seine.



D'un côté en effet, les études qui paraissent le plus directement utiles à l'État – démographie, statistiques, sciences coloniales – sont l'objet d'une institutionnalisation en marge du CNRS, sous le contrôle direct du pouvoir plutôt que des savants, via la perpétuation, sous de nouvelles formes, d'institutions créées par Vichy. De l'autre, en deçà des déclarations officielles, les études « humaines » se trouvent placées en position secondaire en un lieu pensé d'abord pour les sciences « exactes » dont elles ne pourraient être que des répliques insatisfaisantes. « Tout de même je voudrais qu'on n'oublie pas qu'à la Recherche scientifique il y a quelque chose qui s'appelle les sciences humaines », s'exclame le philologue Mario Roques lors d'une séance du conseil d'administration du CNRS le 9 mars 1945 ; « Attention, que l'on n'aille pas, par degrés insensibles, finalement arriver à subventionner, – j'irai peut-être un peu fort, – des romans », lui répond le directeur de l'institution, qui lui oppose en dernier ressort un « nous, les scientifiques ».

Sciences « humaines », plutôt que « de l'homme », parce que faillible et imparfaites, traversées d'une tension entre science et littérature qui se transpose en une tension entre efficacité et prestige ; sciences, par conséquent, dont la légitimité sociale et politique n'est jamais pleinement établie, toujours à refaire : les archives publiques des sciences humaines, de leur institutionnalisation comme de leur mise en pratique par ou pour l'État entre 1944 et 1948, permettent d'examiner et de caractériser ces ambiguïtés dont l'ombre porte bien au-delà de la IVe République.

#### **IV. LE SAVOIR PAR L'OBJET : ÉCRITURE, PIERRES ET CYLINDRES**

### **De l'esprit à la lettre. Ou comment manipuler le corps alphabétique des dieux**

Cécile GUILLAUME-PEY

post-doctorante 2016

Centre d'Études de Sciences sociales du Religieux (CESOR)

L'Inde tribale nous offre de nombreux cas de réappropriation du support écrit et des usages foisonnants qui peuvent en être faits. La plupart des groupes tribaux de l'Inde (*Adivasi*) sont pendant longtemps restés à l'écart de l'écrit sans que ce médium leur soit demeuré inconnu pour autant. Ces derniers, en effet, n'ont jamais été totalement isolés de la société des castes, avec lesquelles ils entretenaient des échanges économiques, rituels et politiques plus ou moins importants. Mais c'est pendant la période coloniale que leurs contacts avec l'écrit s'intensifient, principalement du fait de l'implantation de



*1- Une fidèle du culte alphabétique.*

missions chrétiennes dans les régions rurales où les *Adivasi* étaient concentrés. Parmi les groupes tribaux de l'Inde, l'écriture exerce – comme en Afrique, en Amérique ou ailleurs en Asie - une séduction qui nourrit l'imaginaire de personnages inspirés, messies, prophètes, fondateurs de religions et réformateurs sociaux. Plus d'une douzaine d'écritures ont vu le jour dans des groupes *adivasi*, la plupart autour de l'Indépendance : la création d'une écriture constituant alors pour des groupes qui n'en ont pas, un enjeu important au moment du redécoupage des États de l'Inde sur des bases linguistiques. Pour des populations marginalisées, souvent spoliées de leurs terres, avoir une écriture à soi pour défendre sa langue permet alors d'asseoir des revendications identitaires. Qu'elle soit utilisée en tant que symbole permettant d'asseoir la légitimité de ceux qui s'en emparent ou comme un outil permettant d'exprimer des revendications, l'écriture apparaît comme un emblème identitaire fort dans les mouvements de réformes socio-religieuses qui émergent durant la période coloniale et se déploient après l'indépendance. Parmi les divers cas d'inventions scripturaires répertoriés en Inde, mon projet porte plus particulièrement sur l'alphabet inventé par les Sora, un groupe d'agriculteurs tribaux du centre-est de l'Inde parlant une langue austro-asiatique. A la fin des années 1930, un instituteur Sora invente un alphabet dont chaque lettre matérialise une divinité et auquel les dévots du mouvement religieux qu'il fonde rendent un culte. De nos jours, cette écriture est essentiellement utilisée en contexte rituel et la plupart des dévots, qui boivent les caractères alphabétiques sous la forme d'une potion lors des rites, sont incapables de déchiffrer les manuels de prières détenus par des spécialistes religieux qui s'arrogent le monopole de l'écrit. À partir d'enquêtes ethnographiques menées dans des villages Sora (2012-2013 ; 2016-2017) et d'un travail de traduction de textes liturgiques écrits par l'instituteur-guru, il s'agit de comprendre comment l'écriture a été remodelée par le paysage religieux dans lequel elle s'est enracinée et d'évaluer dans quelle mesure un tel support, dès lors qu'il a été « happé » par le rite, contribue à redéfinir les modalités du « (faire) croire ».

\*\*\*

## La poésie des pierres : comment le Lapidaire « orphique » formule-t-il un discours du merveilleux ?

---



1- Dédicace Chnoubis sur un jaspe, Berlin, Ägyptisches Museum 11926 ; photo d'après Campbell Bonner database.

Thomas GALOPPIN  
post-doctorant 2016

Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (LEM)

Nous possédons aujourd'hui en grande quantité des « gemmes magiques », pierres gravées d'incantations et d'images de divinités entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère, et répandues dans tout le monde romain. Par exemple, un serpent à tête de lion radiée, représentant le décan Chnoubis, pouvait, s'il était gravé sur un jaspe, soigner l'estomac.



2- Serpent Drakôn sur une calcédoine, Rome, Palazzo Massimo inv. 69.686 ; photo personnelle.

Ce savoir était transmis par le biais de lapidaires en grec ou en latin, ouvrages sur les pierres et leurs usages dont plusieurs nous sont parvenus. Le Lapidaire dit « orphique », datant peut-être du II<sup>e</sup> siècle, exposait ainsi les pouvoirs de pierres merveilleuses, mais sous la forme d'un poème. Après une introduction faisant l'éloge d'un savoir d'origine divine, ce poème prend une tournure narrative et met en scène les pierres. Le narrateur anonyme, en chemin pour un sacrifice, évoque sa rencontre avec Theiodamas, un voyageur qui lui enseignera l'usage des pierres. Le sujet intervient ainsi dans un contexte religieux sous forme bucolique. Theiodamas décrit ensuite les pouvoirs de pierres merveilleuses capables de plaire aux dieux ou de défendre contre les morsures des serpents.

Derrière cette fonction « didactique », la dynamique principale du poème est en fait une maîtrise de la langue et du mythe. Le récit de Theiodamas met en scène ses pierres et rapporte son propos à des narrateurs antérieurs, jusqu'au devin Héléno de la guerre de Troie. On observe des modes de discours différents pour chaque pierre, comme si chacune était l'occasion de jouer avec les modes d'énonciation du savoir, par exemple lorsque le poète applique une structure symétrique pour exposer les différents noms et pouvoirs de la galactite, ou bien lorsqu'il s'adresse à la lychnite sur un mode invocatoire, ou encore déploie une recette en forme d'oracle, inscrivant le poème dans la sphère d'Apollon, c'est-à-dire le dieu à la fois des devins et des guérisseurs – mais aussi des poètes !



3 - Philoctète blessé, sur un lécythe attique (v. 420 av. n. è.), Metropolitan Museum of Art inv. 56.171.58 ; photo de Marie-Lan Nguyen (2011).

Le devin Héléno s'adresse au héros Philoctète en proclamant la supériorité des pierres sur les plantes, leur avantage étant d'être nées de Gaïa pour servir de remède et de tirer de la terre un pouvoir immense, de posséder un *menos* – une énergie vitale – immortel, et d'être toujours bénéfiques. Certaines de ces « pierres » ont une nature explicitement extraordinaire qui dépasse les catégories : la corne de cerf est une pierre qui pousse sur une tête, tandis que le corail est une plante qui se change en pierre. Ces paradoxes fondent le merveilleux qui en retour révèle la proximité de ces pierres avec les dieux, admirateurs des œuvres d'une Nature artiste. Si le poète ne peut convaincre avec la seule description naturaliste, il rappelle alors que le corail est né du sang de la Gorgone, et le mythe doit achever de prouver la valeur divine de l'objet. La poésie des pierres construit donc plus qu'une pharmacopée « magique », elle fabrique le divin à travers un éloge de minéraux extraordinaires, vivants sans âge et signes de l'œuvre divine dans la Nature.



4- Gorgone sur un jaspe rouge, Ann Arbor, University of Michigan, SCL-Bonner 49 ; photo d'après Campbell Bonner database.



\*\*\*

## Les sceaux-cylindres et leurs impressions au Proche-Orient ancien : analyse transdisciplinaire et technologique d'une pratique juridique

---

Manon RAMEZ

doctorante 2016

Proche-Orient – Caucase. Langues, archéologie, cultures (POCLAC)



1- BM 126445. Cachet en stéatite sculpté en forme de bouquetin/bélier couché, Uruk récent, Tell Brak (Nagar). © British Museum.

Lors de la journée des jeunes chercheurs du LabEx HaStec 2017, la communication proposée eût pour but de présenter une partie des sources, méthodes et perspectives de la thèse (Les « faiseurs d'œuvres ». Savoir et savoir-faire des artisans de la pierre précieuse et de ses imitations au Proche-Orient ancien de l'âge du Bronze à la lumière des sources cunéiformes), à travers l'exemple bien connu et incontournable, pour l'archéologue, l'historien de l'art et l'épigraphiste du Proche-Orient ancien, qu'est le sceau-cylindre. Cet objet, retrouvé lors des fouilles archéologiques, très souvent porteur d'une inscription cunéiforme et/ou d'une iconographie, a également laissé comme témoignage un nombre très important

d'empreintes sur des tablettes cunéiformes. Ainsi, l'étude de cet artefact relève de plusieurs sciences autonomes mais surtout complémentaires, et pose par ailleurs la question épistémologique du rapport et du dialogue entre les disciplines. La fabrication des sceaux-cylindres est notamment attestée dans des documents de la pratique cunéiformes permettant d'entrevoir la chaîne opératoire de création par les artisans, de la commande à la réception, en passant par les matériaux utilisés et les opérations techniques ; il s'agit donc principalement d'étudier ces étapes, en comparant les résultats obtenus par l'épigraphie aux études technologiques et archéologiques.

Il fut alors rappelé que les sceaux existent au Proche-Orient depuis les temps pré- et proto-historiques. D'abord élaborés sous forme de cachets (*stamp seals*) en pierre, les sceaux ayant pour support un cylindre (*cylinder seals*) apparaissent dès la période d'Uruk (IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), durant laquelle ils cohabitent avec ces premiers, pour devenir de plus en plus populaires jusqu'à leur remplacement progressif par un retour au cachet dès la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. L'impression de la matrice de ces artefacts sur l'argile avait pour fonction de protéger officiellement des espaces de stockage, des matériaux et denrées destinés au transport et/ou au commerce, mais aussi à authentifier des tablettes cunéiformes. Ainsi, l'application d'une empreinte sur un document engageait la responsabilité personnelle du détenteur du sceau, pratiques administrative et juridique bien attestées dans les sources.



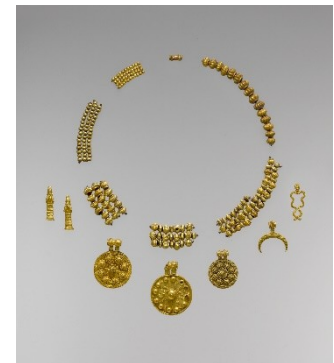
2- BM 132195. Cachet circulaire en albâtre gypseux, perforé de part en part, représentant un personnage entouré de petits animaux, période d'Uruk, provenance inconnue. © British Museum.



3- MET 1983.314.1. Sceau-cylindre en calcaire bitumineux représentant un rituel accompli devant une façade de temple, Uruk récent, provenance inconnue. © Metropolitan Museum of Art.

Ces artefacts en pierre, à l'égard des témoignages textuels et matériels, étaient également portés à l'aide d'une monture, élaborée à partir de métaux précieux. Par conséquent, les sceaux nous apparaissent souvent comme composites, constitués à partir de matières réputées inexistantes en Mésopotamie, ce qui amena les Anciens à anticiper un vaste réseau d'échanges et de commerce pour se fournir. En outre, il s'agit d'un objet souvent luxueux et personnalisé, porté en bijou ou sur un vêtement, classé par les Mésopotamiens dans les parures constituant un moyen d'ostentation par son propriétaire et manifestement soumis à une esthétique et une mode particulières compte tenu des matériaux choisis ; l'exemple du sceau-cylindre en lapis-lazuli

monté d'or, apparaissant comme un « canon esthétique » et omniprésent dans la documentation cunéiforme, fut alors abordé. Ceux-ci étaient notamment portés par des dieux, des rois et des élites, qui disposaient alors d'une certaine autorité engageant leur responsabilité juridique par l'apposition de leur « signature » sur un document. Il convenait alors de s'interroger sur la variété des qualités et des factures des sceaux-cylindres, lesquelles dépendaient particulièrement du statut de leur propriétaire. Après une étude philologique en langues sumérienne et akkadienne, à l'égard de l'importance du sceau-cylindre dans la société mésopotamienne, cette étude permit de réfléchir en particulier sur l'élaboration et la fonction du sceau-cylindre lui-même et de dégager l'importance de l'artisan dans la création d'un objet aussi complexe et témoin de prouesses techniques remarquables. Tout d'abord, en plus de manipuler divers matériaux précieux et rares, son but était de graver non seulement sur un cylindre, mais aussi en négatif, une matrice, lui imposant dès lors une anticipation cognitive du résultat voulu sur l'argile. Ensuite, les sceaux que l'on peut observer démontrent une grande précision d'exécution par les nombreux détails apportés par l'artisan, certains apparaissant comme de véritables témoins de l'art de la miniature (*miniaturkunst*). Ainsi, l'étude des savoirs et savoir-faire des « faiseurs de sceaux » s'imposait dans le cadre de cette communication.



4- MET 47.1a-h. Ensemble de perles, pendentifs et boucles en or du fonds Fletcher, période paléo-babylonienne, provenance possible Tell al-Deylam (Dilbat) ? © Metropolitan Museum of Art.



5- MET 47.11. Élément de monture d'un sceau-cylindre en or du fonds Fletcher, période paléo-babylonienne tardive/début de l'ère kassite, provenance possible Tell al-Deylam (Dilbat) ? © Metropolitan Museum of Art.

Si l'on considère l'iconographie, il faut rappeler que les sceaux et leurs impressions voyageaient dans tout le Proche-Orient ; plus que le voyage d'un objet, il s'agit aussi d'une diffusion massive des modèles et de la culture mésopotamienne, représentés sur des artefacts très officiels. Une telle diffusion implique également une forme de « standardisation », qui amena certains chercheurs à envisager une « tradition mésopotamienne » figée par des artisans à la gravure conservatrice et sans réelle innovation. Il faut néanmoins remarquer la connaissance de ces scènes figuratives et décors géométriques, permettant d'approcher l'imaginaire pictural et l'univers stylistique des Anciens, témoins de leur perception et leur expérience du monde, ce qui nous autorisa à émettre l'hypothèse d'une représentation caractéristique de sceaux-cylindres sur d'autres supports. La question, liée à la chaîne opératoire, de la personnalisation d'un sceau déjà

produit ou d'une réinscription sur un sceau déjà personnalisé, a permis d'introduire une problématique liée au recyclage et à la réutilisation des sceaux, mais aussi aux techniques mécaniques de fabrication, visibles à la fois sur les objets et sur leurs empreintes. L'intérêt d'une étude sur les sceaux réside également dans l'analyse de la paléographie des caractères cunéiformes gravés dans la pierre des cylindres. Celle-ci, toujours archaïsante, pose la question fondamentale de la compréhension et la maîtrise de l'écrit par les artisans. Certains documents, analysés par certains chercheurs comme des modèles d'inscriptions écrits par des scribes pour les artisans, ne suffisent pas à trancher : en effet, il ne faut pas oublier l'échelle, considérablement petite, du sceau à inscrire ainsi que la présence de signes inscrits en négatif, ce qui implique toujours la question de l'anticipation cognitive du résultat par l'artisan gravant, en fonction de l'espace laissé disponible par l'iconographie, la matrice du sceau. Cet élément permet également de réfléchir sur la présence éventuelle d'un « dessin préparatoire ».



6 - AO 1634. Sceau-cylindre en hématite, monture en or, et son impression moderne sur argile, inscrit au nom de Hadni-Addu, père du roi de Mari Zimri-Lîm, période paléo-babylonienne, aire syro-levantine. © Musée du Louvre – Christian Larrieu.

Une analyse philologique liée aux artisans révéla un nombre conséquent de spécialistes, susceptibles d'être des « faiseurs de sceaux », cette dernière apparaissant dès lors comme une catégorie d'artisans qui n'est pas clairement définie, ne serait-ce par le caractère composite des sceaux-cylindres déjà étudié. Quatre professions liées à la fabrication d'objets précieux ont été étudiées, à la lumière des documents de la pratique des époques néo-sumérienne et paléo-babylonienne, ce qui permet d'affiner notre compréhension de leurs spécialités, tout en remarquant qu'il convient de nuancer le rapport entre une matière et une catégorie d'artisans, l'exemple de l'artisanat de la pierre étant éclairant sur ce point.



7- A.4344.  
© ARCHIBA.

L'exposé s'acheva sur une lettre des Archives Royales de Mari éditée récemment par Dominique Charpin (A.4344), remarquable par les informations qu'elle délivre, tant sur la fabrication des sceaux, que sur l'organisation du travail et le portrait social de l'artisan. Cet exemple permit notamment de reprendre une grande partie des problématiques énoncées préalablement au cours de l'étude et de faire le lien si nécessaire entre l'iconographie, le matériel et les textes. À l'égard du rapprochement entre différentes disciplines, la documentation cunéiforme permet de confirmer certaines remarques et conclusions établies par les spécialistes de la glyptique orientale, mais aussi de complexifier certains débats.

Cette communication avait pour but, à travers les perspectives de la thèse, d'inviter à se questionner sur différentes problématiques liées à un objet particulièrement célèbre de la culture matérielle mésopotamienne, le sceau-cylindre. L'accent fut mis non seulement sur la chaîne opératoire de fabrication d'un objet aussi important et officiel, mais aussi du rôle de l'artisan dans ce processus, qu'il conviendra de continuer à mettre au centre de nos recherches sur l'artisanat mésopotamien car ces témoignages, sur des « faiseurs d'œuvres » qui ne signent pas, sont indubitablement précieux pour l'historien des arts et des techniques.



8- BM 134757. Sceau-cylindre en lapis-lazuli inscrit au nom de Sumû-Yamutbala, période paléo-babylonienne. © British Museum.



**Les abbayes cisterciennes de la filiation de Clairvaux dans le diocèse de Besançon. Un réseau de diffusion d'une architecture gothique cistercienne, entre savoirs techniques et évolutions spirituelles**

Clémentine VILLIEN

doctorante 2016

Laboratoire de Médiévisitque Occidentale de Paris (LAMOP)

Durant la décennie 1130-1140, le diocèse de Besançon, dont le territoire correspond à l'actuelle Franche-Comté, connaît une vague de fondations d'abbayes cisterciennes sous l'action des abbayes de Morimond et de Clairvaux. L'abbaye de Morimond, destinée à essaimer en direction des pays germaniques et du nord de l'ancien royaume de Bourgogne, est alors à l'origine de la création de huit abbayes. L'abbaye de Clairvaux est, elle, tournée vers la région de Langres et la Champagne mais les voyages de saint Bernard en Italie amènent l'abbé de Clairvaux à traverser le diocèse de Besançon. Le prestige de l'homme et de l'ordre entraînent alors le rattachement à l'ordre de communautés religieuses préexistantes et ainsi la fondation de quatre abbayes sur le territoire : Cherlieu, Acey, Balerne<sup>1</sup> et Buillon.

Ma thèse de doctorat porte sur les abbayes de ces quatre abbayes claravaliennes. Ces nouveaux monastères érigent en effet leurs églises durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup>



1- La Franche-Comté cistercienne au XII<sup>e</sup> siècle, carte de R. Locatelli, in La création architecturale en Franche-Comté au XII<sup>e</sup> siècle, p.31.

1 Il ne reste pas de vestiges de l'abbatiale de Balerne, c'est pourquoi nous ne mettons pas ici de photographie d'illustration de cette abbaye.



2- Mur ouest du bras nord du transept, abbatale de Cherlieu (Haute-Saône).

sein d'un réseau d'abbayes liées par une filiation, une époque, un territoire et des hommes (donateurs, rôle des archevêques...), alors même qu'on se trouve au sein d'un ordre et d'une région pourtant réticents à ces solutions architecturales. Il s'agit alors, par l'analyse des bâtiments à travers leurs archives, l'histoire de l'art et l'archéologie du bâti, d'évaluer dans quelles mesures ces nouvelles techniques sont employées, si elles sont nuancées par des influences locales (d'autant plus que les moines et les ouvriers d'une abbaye sont souvent originaires des environs), et donc s'il existe une homogénéité architecturale ou encore un gothique cistercien propre au diocèse de Besançon. Le fonctionnement en réseau de ces abbayes pourrait en effet se traduire par la circulation des savoirs et techniques, voire des maîtres d'œuvre, d'un site à l'autre.

Au-delà des formes, le sujet impose d'essayer de comprendre ce que l'adoption de ces solutions reflète des spiritualités cistercienne et du diocèse de Besançon et de leurs évolutions.

Cette 5<sup>e</sup> journée des jeunes chercheurs du LabEx Hastec a été l'occasion de dresser un bilan de mes six premiers mois de recherche. L'importance du territoire dans le fonctionnement du réseau apparaît alors et dépasse souvent le cadre des

siècle, en adoptant peu à peu les caractéristiques de l'architecture gothique cistercienne qui apparaît dans les années 1150 dans le groupe formé par la cathédrale de Langres et l'abbatiale de Clairvaux III. Cette architecture passe par l'adoption de solutions issues du gothique d'Île-de-France, comme les voûtes d'ogives ou le déambulatoire à chapelles rayonnantes, ainsi que d'autres issues de l'architecture clunisienne, tout en en simplifiant les formes pour adhérer à l'humilité cistercienne. Le gothique cistercien fait également appel à de nouvelles techniques de construction, en mettant en place une taille de pierre qui alterne les outils employés et leur sens de frappe afin de créer un jeu sur la pierre. Ces caractéristiques architecturales se transmettent par filiation à l'abbaye de Cherlieu, fille directe de Clairvaux, et entrent ainsi dans le diocèse de Besançon, à une époque où le territoire est alors réfractaire aux solutions gothiques d'Île-de-France et prône un retour aux formes architecturales des premiers temps du christianisme.

L'objectif de cette thèse est donc d'étudier la diffusion de ces nouvelles techniques constructives au



3- Chevet de l'abbatiale de Buillon (Doubs), photographie de R. Tournier.





4- Abbatale d'Acey (Jura), vue de l'est.

filiations. En effet, les interactions sont fréquentes entre les abbayes de la filiation de Morimond et celles de la filiation de Clairvaux. Il me semble donc pertinent d'inclure dans mon étude les abbayes de la filiation de Morimond qui présentent des caractéristiques gothiques, pour pouvoir évaluer si les spécificités architecturales observées sont propres au gothique cistercien en général, au gothique cistercien dans le diocèse, ou bien propres à une filiation. Il nous faudra également pour cela comparer nos résultats aux solutions gothiques cisterciennes mises en œuvre dans d'autres régions.

\*\*\*

## Analyse systémique d'une production technique : exemple de la terre cuite architecturale

---

Cyril LACHEZE  
doctorant 2014

Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (IHMC)

Cette communication s'est attachée à mettre en valeur l'intérêt et les modalités de mise en œuvre d'une analyse systémique d'un système de production, à travers l'exemple de la fabrication de terre cuite architecturale (principalement briques, tuiles et carreaux de pavement) en France du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles. Un système de production, quel qu'il soit, est constitué d'un grand nombre d'éléments de diverses natures : des acteurs, effectuant des actions, qui portent généralement sur des éléments matériels (ou se réfèrent à ceux-ci), et tenant compte d'un certain nombre de variables concernant leur environnement, ou contexte. Tous ces éléments étant liés entre eux, les interactions possibles dans un tel système sont virtuellement illimitées, notion théorisée sous le terme de « complexité » et indissociable des études d'histoire des techniques. Il s'est rapidement

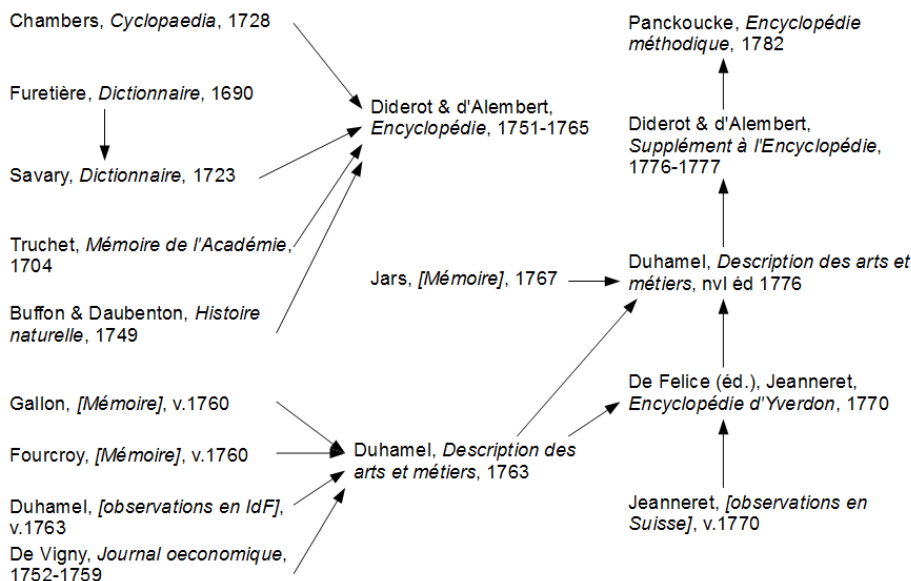


avéré, lors des premières études de « systèmes complexes » au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (d'abord dans le champ de l'informatique), que les théories positivistes issus du XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvaient rendre compte d'une telle organisation. Diverses théories développées en ce sens dans les années 1950 (cybernétique, de l'information, des jeux, etc.), celle-ci a donné naissance en 1968 à la théorie systémique avec la *General system theory* du biologiste Von Bertalanffy, laquelle présentait le système comme un ensemble d'unités liées par des relations non causales, fonctionnant dans les deux sens, avec une interdépendance générale. Si l'application concrète d'une telle théorie aux sciences humaines reste encore actuellement une gageure sans réelle solution, l'approche d'une production effectuée en gardant à l'esprit un tel type d'analyse permet toutefois de rendre compte de l'importance de variables dépassant largement l'aspect purement technique, et nécessitant une prise en considération des volontés et actions de l'ensemble des acteurs de la société.



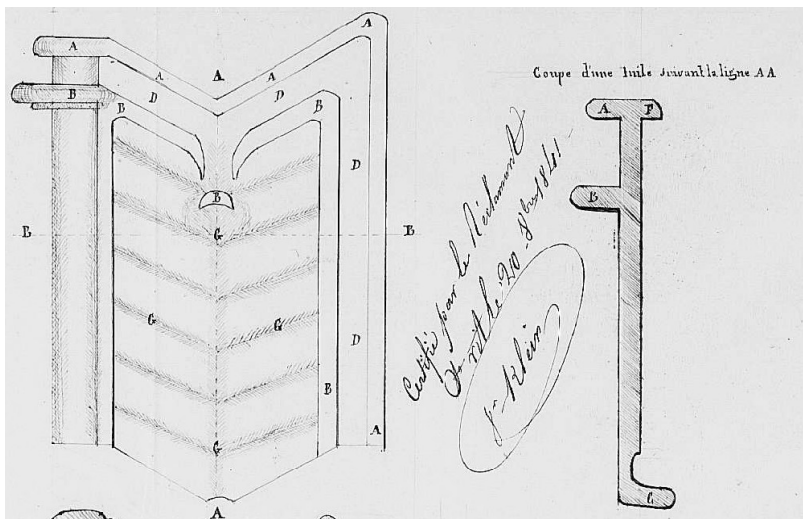
1- Gabarit de tuile gravé sur le mur de l'église Notre-Dame-des-Paneaux à Cluny, sans date. Cette église, indépendante de l'abbaye, conservait les gabarits en usage à Cluny dans les différents domaines de production. Photo Cyril Lacheze.

Trois exemples en ont été donnés. Le premier cas concernait les commandes seigneuriales de carreaux de pavement aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans le cadre de la cour de Bourgogne. Si le travail du tuilier s'appuyait sur un savoir-faire qui lui était propre, dépendait en réalité dans ce cas d'une multitude de paramètres économiques, politiques et administratifs sans rapport avec la technique en elle-même : dessins visés par les commanditaires et réalisation surveillée par des officiels, estampes réalisées par des « tailleurs d'imaiges » spécialisés, adaptation aux normes locales pour les dimensions (souvent édictées par les villes, cf. Figure 1), déplacement au plus près du chantier, voire dans des tuileries construites par les agents du seigneur, avec souvent les maçons les moins cher, d'où des malfaçons et accidents de cuisson.



2- Schéma simplifié de la circulation des textes entre les différents écrits techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une flèche représente une inspiration très forte, voire souvent un recopiage direct.

Le second cas était celui des traités techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle, et en particulier de l'*Encyclopédie* et de la *Description des arts et métiers*. La forme adoptée par les textes est à rechercher au moins autant dans la volonté des auteurs de tirer parti à moindre frais d'une connaissance aisément disponible, que dans une pensée tournée vers le lecteur. Ainsi, quasiment tous les articles liés à la



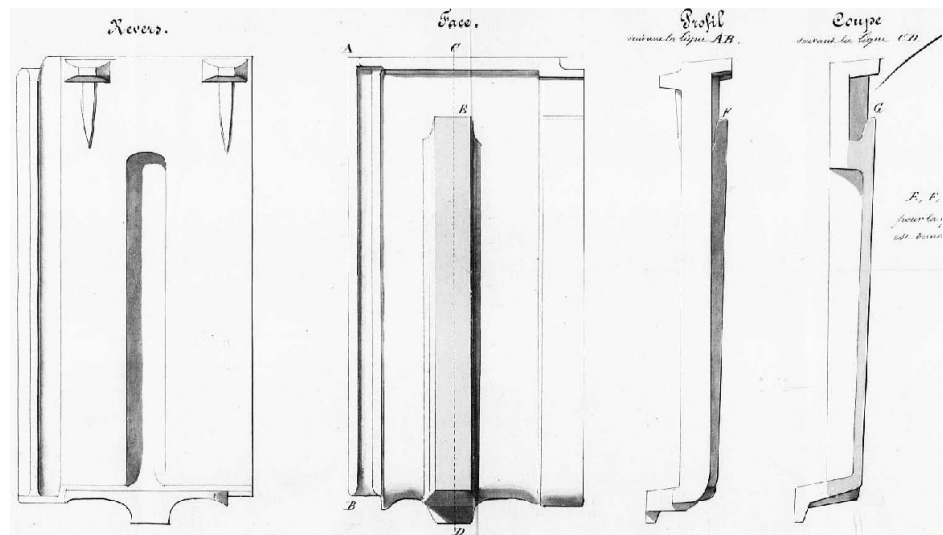
3- Schéma d'une tuile Klein sur le brevet correspondant, 1840. INPI, 1BA8586, en ligne.

terre cuite architecturale dans l'*Encyclopédie* étaient des recopiations purs et simples d'écrits antérieurs, éventuellement anglais, parfois hors-sujet et vieux de plus d'un demi-siècle. Quant à la *Description des Arts et métiers*, les auteurs des mémoires étaient deux ingénieurs militaires ayant décrit les fours de plein air employés pour leur travaux, sans aucun rapport avec les fours maçonnés rencontrés dans la très grande majorité du pays pour une production civile locale. Or, ces écrits, et notamment la

*Description*, ont servi de support à de nombreuses rééditions et copies qui ont fait perdurer ces textes tout au long du siècle sans modification conséquente, jusqu'à l'*Encyclopédie méthodique* Panckoucke (cf. Figure 2).

Le dernier cas était celui de l'invention et de l'innovation au XIX<sup>e</sup> siècle, à travers les brevets pour tuiles mécaniques. Ici, le passage de l'invention à l'innovation reposait au moins autant sur la capacité de l'inventeur à tirer parti au mieux du système de son temps pour faire connaître ses produits, que sur les qualités techniques de ceux-ci. En effet, si l'archétype de ces tuiles est celle des frères Gilardoni, brevetée en 1841, le concept était déjà connu au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs brevets proches avaient été déposés depuis la décennie 1810, et en 1855 on comptait un dépôt de brevet pour des tuiles mécaniques toutes les deux semaines en France (cf. Figures 3 et 4). Le succès d'une invention

plutôt qu'une autre reposait ainsi beaucoup sur la capacité de l'inventeur à la faire connaître. Pour ce faire, les prix de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, les Expositions industrielles ou universelles, les publications des ingénieurs conseils, voire l'édition des brevets sous forme de brochures imprimées permettaient une publicité de niveau national, généralement en cascade.



4- Schéma d'une tuile Gilardoni sur le brevet correspondant, version perfectionnée de 1851. Le premier brevet date de 1841, la planche étant inexistante ou perdue. INPI, 1BB11304.